



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

Rapport d'activités du GAMP en 2012

ACTIVITES ET GROUPES DE TRAVAIL DU GAMP

Le GAMP est un mouvement de pression citoyen sans forme juridique. Les activités du GAMP sont gérées par les membres actifs du GAMP qui décident des actions et des orientations à prendre dans le cadre de réunions plénières mensuelles. Le groupe actif du GAMP est constitué d'une quinzaine de personnes. Il mandate des personnes ou des groupes de travail pour le suivi des différentes activités et actions.

En avril 2007, les membres du GAMP ont fondé l'asbl Les Briques du GAMP qui assure, entre autres, tous les frais d'activités liées au fonctionnement du mouvement.

Réunions et administration

Les membres actifs du GAMP se sont réunis 11 fois durant l'année 2012. Les pv des réunions sont à usage interne.

L'administration générale du mouvement est assurée par trois membres actifs.

En 2012, le GAMP a décidé d'employer une personne pouvant assurer les activités de communication et de levée de fonds. Cette démarche a abouti en 2013 dans le cadre de l'asbl Les Briques du GAMP.

Les actions et les sit-in

L'organisation des manifestations implique :

- la logistique (contact avec cible du sit-in, accord bourgmestre/police, annonce, envois,...) ;
- les contacts avec les interlocuteurs cible (s'assurer de leur présence et d'être reçus, questions à discuter et revendications) ;
- la préparation des documents de travail, les communiqués de presse éventuels.

En 2012, **le GAMP a organisé 6 actions** :

26/01 : **Action surprise** aux vœux du PS bruxellois

19/06 : **46^{ème} Sit-in** chez la Ministre L. Onkelinx.

19/10 : **Action** pour la rentrée du Parlement Francophone Bruxellois.

24/10 : **47^{ème} Sit-in** chez le Ministre-Président de la COCOF C. Doukeridis.

25/10 : **48^{ème} Sit-in** au Tribunal de Première instance de Bruxelles à l'occasion d'une action en justice d'un membre du GAMP contre l'exclusion de l'école de son fils autiste.

14/12 : **49^{ème} Sit-in** au Parlement Francophone Bruxellois pour le vote du budget COCOF.

Les actions de sit-in sont généralement associées à des rencontres avec le politique ciblé. Certaines de ces actions ont donné lieu à une ou plusieurs rencontres de suivi en petit comité.

Les comptes rendus des actions sont accessibles sur le site du GAMP www.gamp.be

Le Lobbying politique

L'activité dans ce secteur a été particulièrement intense. Toutes ces activités de lobbying se poursuivent en 2013.

En parallèle, des multiples contacts informels sont pris par les membres du GAMP avec de nombreux interlocuteurs politiques dans le cadre d'événements, colloques, consultations politiques.

Communes : Le GAMP a été reçu par la Conférence des Bourgmestre en janvier 2012 et a rédigé en juin 2012 un Cahier de revendications pour les Elections communales d'octobre. Ce document a été diffusé largement.

Le GAMP – www.gamp.be – info@gamp.be

Personne de contact : Cinzia Agoni – Clos du Bergoje, 20 – 1160 Bruxelles – 0471 / 30 40 64



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

Contacts avec les parlementaires bruxellois : Le GAMP a suivi tout au long de l'année les séances parlementaires du Parlement Francophone Bruxellois, et plus particulièrement lorsque la Ministre en charge du handicap était interpellée au sujet des questions relatives à la grande dépendance

Un groupe de travail informel avec des parlementaires des partis Bruxellois francophones a été mis en place (majorité et opposition). Le groupe, initié par la GAMP, s'est réuni le 12/02, 29/03, 03/05, 20/09 et visait à :

- Conscientiser davantage les parlementaires sur la problématique du manque de places en général et des nombreux obstacles qui entravent le bon déroulement des projets en cours ;
- Rechercher ensemble des solutions alternatives au manque de place tout en favorisant l'inclusion.
- Quantifier les besoins futurs en vue d'une programmation de l'ouverture des services et des places.

Au bout des quatre réunions de travail, les travaux ont débouché sur une recommandation commune. Les bonnes intentions initiales des parlementaires ont été rattrapées par la dynamique politique et la recommandation fut reprise à leur compte par les parlementaires siégeant à la Commission des Affaires Sociales du Parlement Francophone Bruxellois.

La Commission des Affaires Sociales du Parlement Francophone Bruxellois a procédé à des auditions au sujet du logement inclusif et au manque de place pour personnes handicapées. Parmi les associations et organismes auditionnés les 18/09, 25/09, 23/10, citons l'AWIPH, l'Interface Grande Dépendance de l'AWIPH, le GAMP, la Direction générale de la P.H. (DGPH), l'AFrAHM (Support-HAM), Le Triangle, le Conseil Consultatif Bruxellois francophone section P.H., les représentants des fédérations patronales. Le GAMP a été auditionné le 25 septembre.

Les conclusions de la Commission sont consignées dans une recommandation, actuellement soumise à lecture au Parlement.

Déclaration de Politique générale de la COCOF : Le GAMP a aussi été présent au Parlement Francophone Bruxellois lors de la déclaration de politique générale (octobre) et du vote du budget (décembre). A cette occasion nous avons publié notre analyse annuelle de la Déclaration de politique générale de la COCOF (DPG). Ce document du GAMP s'inscrit dans la ligne des documents publiés précédemment où nous analysons : Accord gouvernement 2009, DPG 2010, DPG 2011. Nos conclusions n'ont malheureusement pas changé concernant les PHGD : il y a beaucoup de promesses dans les déclarations de politique générale mais celles-ci ne se traduisent pas par des actions décisives au niveau du budget.

Décret inclusion : Le projet est actuellement au stade de la réécriture. Malgré une participation active aux différentes concertations de 2011, les avis et recommandations du GAMP n'ont été repris qu'en partie. Un GT du GAMP a fonctionné pendant plusieurs mois en 2011 et a produit une Note d'une dizaine de page sur l'inclusion des personnes handicapées dans le cadre du futur Décret le 17/01/12. Le GAMP a ensuite participé au colloque organisé le 21/01 par la Ministre Huytebroeck et rendant compte de la large consultation du secteur. Le projet de Décret Inclusion a été présenté en octobre par le Cabinet Huytebroeck. La proposition ne reflétait que peu les recommandations du GAMP.

Le 12/11 le GAMP a donc réactivé son GT sur l'inclusion et a participé au GT du Conseil Consultatif Bruxellois de la personne handicapée qui s'est réuni plusieurs fois sur la proposition de décret. Les membres du GAMP y ont soutenu les recommandations présentées lors de la consultation du secteur. Ce GT a été clôturé fin 2012.

Avancées concrètes faisant suite à la rencontre du 19 juin avec la Ministre de la Santé publique Mme L. Onkelinx, ainsi que Vice-Présidente du Gouvernement fédéral :

Le GAMP – www.gamp.be – info@gamp.be

Personne de contact : Cinzia Agoni – Clos du Bergoje, 20 – 1160 Bruxelles – 0471 / 30 40 64



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

- L'interpellation de **l'INAMI** par le GAMP à propos des conventions INAMI pour la GD, non encore accordées. Après une rencontre qui a eu lieu le 4/09/2012 au Cabinet de la Ministre, les contacts se sont poursuivis et l'INAMI a aussi été interpellé par le GAMP à propos des Conventions Autisme existantes (diagnostic et rééducation).
- La mise en place par le **KCE** (Centre d'Expertise en Santé Publique) d'une étude sur les bonnes pratiques en matière d'autisme, à la demande de la Ministre Onkelinx, sensibilisée par le GAMP. L'étude est au programme des travaux pour 2013.
- Une aide décisive dans la **résolution d'un cas individuel** dramatique de GD, impliquant plusieurs ministères.

Participation aux travaux du cabinet du Secrétaire d'Etat P. Courard :

- **Statut de l'Aidant Proche** : de nombreuses réunions ont eu lieu depuis 2010 auxquelles un représentant du GAMP a régulièrement participé. La définition légale, première étape à leur reconnaissance, est prévue pour 2013.
- **Plan fédéral pour la grande dépendance** : avec un premier volet dédié en priorité à trois handicaps : l'autisme, le polyhandicap, la cérébro-lésion. Les réunions de travail se poursuivent en 2013.

Contacts médias

Les relations avec les médias ont été nombreuses et se sont intensifiées en fin d'année dans le cadre des derniers sit-in et du vote du budget 2013 de la COCOF.

La question du manque de place a attiré l'attention des médias en début d'année 2012 et a fait l'objet de plusieurs articles et émissions radio et TV, dont l'émission RTL « Indices » du 29 février. Le même engouement (articles de presse et de nombreuses interviews radio) a eu lieu en fin d'année à partir des actions de sit-in organisées en octobre. L'émission RTL « Images à l'appui » du 5 novembre a fait état des difficultés des aidants confrontés seuls à l'accueil et l'hébergement de leur enfant handicapé. Le dernier sit-in de l'année en décembre 2012, lorsque le GAMP a offert une « boîte à vent » au Gouvernement de la COCOF, a suscité aussi un certain intérêt des médias. Plusieurs informations ont été envoyées aux médias francophones tout au long de l'année. Le GAMP a rédigé trois communiqués de presse et mis en ligne deux vidéos reprenant ses actions (Sit-in au Cabinet Onkelinx au mois de juin et action devant le Tribunal de Première instance de Bruxelles en octobre)

Action en justice contre l'Etat belge

Après le dépôt en décembre 2011 de la réclamation collective portée par la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme auprès du Comité européen des droits sociaux, les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année, l'Etat belge ayant déposé un mémoire en juillet et les plaignants ayant encore le droit de contre-argumenter. L'argumentation des associations a été déposée le 3 décembre. Le jugement est attendu pour la première moitié de l'année 2013.

Projets de création de nouvelles places

Le GAMP a soutenu activement les projets de création de places pour les personnes handicapées de grande dépendance à Bruxelles : 22 le Méridien, HOPPA, La Coupole Bruxelloise de l'Autisme, Les Pilotis, Constellations.

La demande de subventionnement pour l'infrastructure et le fonctionnement de ces projets était et reste au premier plan dans notre lobbying politique et dans les revendications lors des sit-ins.

De plus, les représentants de ces projets ont participé aux travaux du GAMP concernant :

- Les auditions de la Commission des Affaires Sociales du PFB sur le logement inclusif.
- Les consultations sur le Décret Inclusion de la COCOF.
- Le groupe de travail informel avec les parlementaires bruxellois sur le manque de places.
- Le plan fédéral pour la grande dépendance du Cabinet Courard.

Le GAMP – www.gamp.be – info@gamp.be

Personne de contact : Cinzia Agoni – Clos du Bergoje, 20 – 1160 Bruxelles – 0471 / 30 40 64



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

En juillet, Le GAMP a été invité à la pose de la première pierre du projet Coupole Bruxelloise de l'Autisme

Manifeste contre l'exclusion scolaire

Le GAMP a créé un GT sur l'exclusion scolaire des enfants handicapés de grande dépendance. L'objectif est de publier un « Manifeste contre l'exclusion scolaire » destiné à l'information des parents. Cela nous permettra aussi d'interpeller la Ministre responsable de l'enseignement et les pouvoirs organisateurs de différents réseaux. Les travaux ont abouti en 2013.

Interface Grande Dépendance de la COCOF

Deux membres du GAMP participent à la Coordination de l'Interface Grande Dépendance. Les contributions les plus significatives ont été les recommandations dans le Rapport Annuel 2011 de l'Interface et la demande de révision critères GD de la COCOF.

Groupe « Autisme et bonnes pratiques » de l'AWIPH

Deux membres du GAMP siègent au Conseil d'avis de l'AWIPH pour l'Education, l'Accueil et l'Hébergement. Ils ont demandé la publication de recommandations de bonnes pratiques en matière de prise en charge de l'autisme. La demande a été reçue et un groupe de travail se réunira tout au long de l'année 2013.

Réforme des allocations de handicap

Le GAMP a participé à la consultation organisée par le Secrétaire d'Etat Philippe Courard sur la réforme du système des allocations de handicap. Nous y avons participé en coopération avec l'ASPH, ALTEO et les représentants du secteur. Nous avons aussi contribué à cet exercice par le biais de notre participation aux conseils consultatifs COCOF et COCOM.

Participation à colloques, événements, ...

Des membres du GAMP ont participé tout au long de l'année à différents événements au sujet du handicap. Notons la 2^{ème} journée nationale des Aidants Proches, la conférence de presse de l'AFrAHM au sujet des élections communales, CAP 48.

Le GAMP a été invité à s'exprimer dans le cadre d'un colloque organisé par La Clairière au sujet du manque de places le 24 d'avril.

Soutien aux familles

Il s'agit d'interventions ponctuelles dans la résolution de plusieurs situations d'urgence. Ces interventions ont absorbé une part importante des ressources de nos membres actifs. Ceci a soulevé la question du rôle du GAMP qui, à la demande des familles, a du se substituer aux services subsidiés défaillants. Cette réflexion se poursuit en 2013 afin de définir notre position vis-à-vis des services responsables de la COCOF et les démarches à entreprendre.